



CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 01 Juin 2023

Convocation : le 25 mai 2023

Le **JEUDI PREMIER JUIN DEUX MIL VINGT TROIS**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François,

Étaient excusés : CHATARD Christophe

Pouvoir : TOURISSEAU Cyrielle

Étaient absents :

La majorité du conseil municipal est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2023

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX

○ Réfection de voirie – Ensonville

Il est constaté malgré la réactivité de l'entreprise en début de chantier qu'il reste encore beaucoup de travail pour mener à terme cette opération. Stéphanie LEGRAND signale néanmoins que le marquage au sol ainsi que la signalétique ont été réalisés. Eiffage est intervenu pour raccorder le nouveau transformateur. La mise en service devrait avoir lieu courant juin, ce qui nécessitera une coupure d'énergie. Les riverains seront prévenus dès que la date sera connue. Il est abordé le problème des plateaux surélevés qui n'a pas évolué. Monsieur le Maire signale avoir relancé l'entreprise et le maître d'œuvre sur ce point.

○ Construction du restaurant

Le chantier avance bien et rapidement. À ce jour, la maçonnerie est faite et la charpente est presque achevée. Monsieur le Maire rappelle la prochaine réunion de chantier, à savoir le mardi 06 juin à 13h30.

Le Maire présente un devis de maîtrise d'œuvre supplémentaire dans le cadre du dossier de consultation du lot cuisine réalisé par le BET DM (partenaire du cabinet Archigone). La prestation s'élève à 1260.00 €HT soit 1512.00 €TTC comprenant le cahier des charges et l'analyse des offres.

Il précise également que le cabinet Archigone prendra des honoraires pour le suivi de chantier supplémentaire.

À l'unanimité, le devis du bureau d'études BET DM est validé par le conseil municipal.

Un bilan est réalisé sur la rencontre avec le restaurateur potentiel.

AFFAIRES GÉNÉRALES

○ Maison de santé

Suite à la précédente séance, le conseil municipal avait souhaité conserver les menuiseries existantes. Cependant, après avoir échangé avec l'architecte et le bureau d'étude thermique, Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le coefficient d'isolation des menuiseries existantes est nettement inférieur au matériel d'aujourd'hui. Le surcoût engendré se traduira par des économies de chauffage notable. De plus, dans le cadre du plan vert, il semble que ces dépenses puissent être subventionnées correctement.

Le conseil municipal valide le changement des menuiseries.

o **Boulangerie**

Il est indiqué à l'assemblée qu'un échange a eu lieu avec les boulangers concernant des travaux à court terme. En effet, la salle de bain extrêmement vétuste nécessite d'être refaite dans son intégralité. Des devis vont être réalisés pour cette réfection.

Aussi, ils ont réfléchi à un certain nombre de travaux pour rendre l'accès à la boutique plus confortable.

Cela nécessiterait l'ouverture d'une porte dans la cour, la création d'un couloir pour séparer la partie privative de la boutique et déplacer la cuisine dans le coin salon.

Après échanges, il conviendrait peut-être à moyen terme d'envisager le déménagement de la boulangerie de manière à la rendre plus adaptée aux besoins du boulanger. Des pistes sont à explorer.

o **Hangar communal > étude de devis**

Monsieur le Maire présente les devis pour le démontage et désamiantage du toit du hangar communal rue des Tilleuls. Deux propositions ont été faites par :

- Groupe TTC 16 260.00 €HT soit 19 512.00 €TTC
- Chartres Amiante 9 450.00 €HT soit 11 340.00 €TTC

Les élus ne se sont pas prononcés pour le moment sur le sujet. Cette décision sera prise ultérieurement.

o **Impasse des trois marchands > suite bornage**

Monsieur le Maire précise que le sujet est complexe. En effet, il s'avère que le plan d'arpentage réalisé en 1994 pour la division des diverses parcelles impasse des 3 Marchandes n'ait pas abouti.

Ainsi Monsieur et Madame MARTIN ne sont pas d'accord avec la nouvelle proposition du géomètre. Le service des impôts fonciers a été consulté pour connaître la raison pour laquelle le cadastre ne reflète pas le plan d'arpentage réalisé il y a presque 30 ans. La réponse du SDIF sera portée à la connaissance du conseil municipal dès son retour.

Par ailleurs, Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le dossier lotissement avance ; la mise en concurrence a été lancée dernièrement pour une remise des offres d'ici la fin juin et pour un début de travaux après les vacances estivales.

o **Salle des 4 Vents > remplacement du rétroprojecteur**

François SEILLE présente un devis de la société Esari pour un montant de 1980.00 €HT soit 2 376.00 €TTC pour le remplacement du rétroprojecteur de la salle des 4 vents hors d'usage.

Compte tenu de la somme du devis, il propose de questionner d'autres fournisseurs.

o **Mairie > remplacement de l'ordinateur**

Monsieur le Maire informe que l'ordinateur du secrétariat est tombé en panne et a dû être remplacé. De ce fait, un devis a été validé pour un montant de 1243.34 €HT soit 1492.00€TTC auprès de la société MBI informatique.

o **Service technique > acquisition de petits matériels**

Bruno ORSINI indique la nécessité d'équiper les services techniques en matériel paysagé. Plusieurs devis ont été demandés. Après échanges, il est décidé d'acquérir le matériel dont les sommes ci-dessous sont indiquées en rouge.

	Débroussailleuse	Taille haie	Tronçonneuse
Lhermite Equipement	799.34 €	479.34 €	799.34 €
Meslard motoculture	769.00 €	465.00 €	645.00 €
Blaise Ferré	915.83 €	707.50 €	532.50 €

Montant HT

À l'unanimité le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de ces matériels

o **Nomination d'un élu suppléant au SICTOM DE LA RÉGION D'AUNEAU**

Le Président du SICTOM de la Région d'Auneau sollicite le conseil municipal pour nommer un élu suppléant en remplacement de Frédéric MINARD. François SEILLE se porte volontaire. Cette information sera portée à

la connaissance de la communauté de communes qui doit délibérer sur le sujet étant donné que la compétence déchets fait partie des attributions intercommunales.

PERSONNEL COMMUNAL

○ **Secrétariat – gestion du surcroît de travail**

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que notre secrétaire de mairie est en surcharge de travail depuis plusieurs mois liés aux divers projets que la commune a entrepris. Il est nécessaire de trouver des solutions pour la soulager. Après échanges, et avant d'envisager un recrutement il est proposé d'utiliser les heures de fermetures de la bibliothèque-APC pour que Émeline CLUZEAU réalise des tâches de secrétariat. Il propose également d'augmenter les horaires de télétravail de Mathilde afin de gagner en efficacité. Un point sera fait après l'été.

ÉVÉNEMENTS

○ **Fête du Moulin**

François SEILLE indique le nombre d'inscrits pour la fête du moulin soit 154 participants. Un point sur l'organisation est réalisé et recense le nombre de personnes présentes pour aider à l'installation.

○ **Tour d'Eure et Loir Cycliste**

Monsieur le Maire rappelle la venue des cyclistes tour d'Eure et Loir le dimanche 11 juin à partir de 11h30. Pour se faire, les rues d'Orléans et de la République seront fermées à la circulation.

Il précise que pour l'organisation de cet événement, il convient de désigner 3 signaleurs. Messieurs BRUNEAU Xavier, ORSNI Bruno et Madame MARCHAND Virginie sont volontaires.

○ **14 juillet – jeudi 13 juillet 2023**

Monsieur le Maire rappelle l'organisation de la soirée du 13 juillet :

21h00 – Rassemblement à l'Espace des 4 Vents

22h00 – Rdv pour la retraite aux flambeaux ; défilé majorettes

23h00 – Feu d'artifice

Comme l'année dernière, il est proposé de réitérer le verre de l'amitié offert avant le tirage du feu d'artifice au local multi associations. Les consommations après le feu d'artifice seront payantes.

○ **Bric à Brac – dimanche 10 septembre**

François SEILLE propose une réunion préparatoire du bric à brac d'ici la fin juin.

QUESTIONS DIVERSES

- Virginie MARCHAND demande la manière dont sont informés les administrés des dates conseils municipaux. Il lui a été répondu que les dates étaient indiquées sur le site internet.
- François SEILLE indique à l'assemblée 16 nouvelles adhésions à la bibliothèque en moins de 6 mois, ce qui représente le même nombre d'inscrits sur la totalité de l'année dernière. Belle surprise de la part des conseillers et ils espèrent voir ces inscriptions encore évoluer.
- Claude AGOSTO signale le stationnement régulier d'un camion toupie sur le parking passage du four. Elle souhaite savoir si celui-ci a reçu l'autorisation pour s'y garer. Étant donné la taille du véhicule, il déborde beaucoup sur la partie voirie et rend les passages difficiles. Monsieur le Maire indique qu'un courrier va lui être envoyé. En tout état de cause, aucun PL n'est autorisé à stationner sur un parking VL.

N'ayant plus de question, la séance est levée à 23h15

Prochain conseil municipal le **Jeudi 06 juillet**